

# Agneaux *Express*

Supplément du Journal d'information de la commune d'Agneaux Mars 2021 N° 1



Habitants d'Agneaux, chers amis,  
Avec ce nouveau bulletin d'information, que vous retrouverez deux ou trois fois par an, nous souhaitons être au plus près de vos attentes et vous tenir informés de notre travail sur la commune.

Cette volonté de revenir vers vous de façon plus régulière, en plus des traditionnels bulletins municipaux, correspond à un vrai besoin de communication et de rapprochement, sur des thématiques traitées et suivies au quotidien par vos élus.

C'est donc avec plaisir que je vous salue bien chaleureusement à cette occasion.

J'espère vivement que bientôt nous pourrons à nouveau nous croiser beaucoup plus régulièrement et retrouver notre relation de proximité avec vous.

Prenez soin de vous.

Cordialement

Votre maire, Alain Sevêque

EDITORIAL



**MICRO-FOLIE, C'EST OUVERT !**  
Renseignez-vous à la médiathèque pour des visites libres ou des ateliers dont les programmes vous sont communiqués ci-dessous.

## Musée numérique

**Samedi 17/04/2021**

15h-16h30

GRANDS CHEFS D'ŒUVRE DU LOUVRE

Intervenant : Anne

**Samedi 29/05/2021**

10h30-12h

LE PAYSAGE

Intervenant : Ghislaine

**Samedi 26/06/2021**

15h-16h30

LE NU DANS L'ART

Intervenant : Anne

Ateliers  
"découverte" gratuits  
et ouverts à tous

## FABLAB

**Mercredi 7/04/2021**

10h-12h

MACHINE DE DÉCOUPE

Comment fonctionne la machine ?

Intervenant : Marine

**Mercredi 21/04/2021**

10h-12h

FRAISEUSE CNC

Nichoir pour les oiseaux du jardin

Intervenant : François

**Samedi 15/05/2021**

14h-16h

IMPRESSION 3D

Initiation : ma première impression 3D

Intervenant : Marine

**Samedi 29/05/2021**

14h-16h

IMPRESSION 3D

Initiation : ma première impression 3D

Intervenant : François

**Samedi 12/06/2021**

14h-16h

MACHINE DE DÉCOUPE

Comment fonctionne la machine ?

Intervenant : François

## A vos agendas

### Rendez-vous festifs

**Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 juin :**

Fête de la Saint-Jean

**Dimanche 20 juin :**

Fête de la musique des enfants

**Vendredi 9 juillet :**

Pique-nique des habitants

**Samedi 4 septembre :**

Forum des associations

**Samedi 18 septembre et dimanche 19 septembre :**

Journées européennes du patrimoine

**Samedi 11 décembre :**

Marché de Noël

### Rendez-vous citoyens

**Dimanche 13 juin :**

1<sup>er</sup> tour des élections départementales et des élections régionales

**Dimanche 20 juin :**

2<sup>nd</sup> tour des élections départementales et des élections régionales

# ENFANCE ET JEUNESSE



## RENTREE SCOLAIRE 2021

**Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant pour la prochaine rentrée scolaire. L'école est obligatoire dès l'âge de trois ans.**

*NB : Les enfants nés en 2019 peuvent être accueillis. Ils figureront sur les listes à la rentrée de septembre 2021, mais ne pourront rentrer qu'à l'âge de leurs deux ans révolus, et en janvier 2022 au plus tard.*

### Étape 1 :

L'inscription administrative à la mairie.

#### Pièces à fournir :

- Livret de famille ou un extrait d'acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Un certificat d'inscription vous sera délivré permettant l'inscription auprès de la directrice de l'école Marie Ravenel Ecole Maternelle : 02 33 05 21 66 Ecole Primaire : 02 33 05 21 64

### Étape 2 :

À l'école sur rendez-vous

#### Pièces à fournir :

- Le certificat d'inscription remis en mairie ou en ligne
- Le carnet de vaccinations
- Tout autre document demandé par l'école lors de votre prise de rendez-vous par téléphone.

En une seule fois, vous pouvez inscrire votre enfant à l'école, au périscolaire du matin et du soir, et à la cantine. Un dossier administratif est disponible à la mairie ou téléchargeable à partir du site internet de la commune ([www.agneaux.fr/](http://www.agneaux.fr/)).

## Ecoles

**L'école Marie Ravenel a été labellisée Génération 2024 !**

**Cela récompense un investissement de tous dans le domaine du sport.**

**Le label « Génération 2024 » pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.**

Dans la perspective des jeux olympiques de 2024, les ministères chargés de l'Éducation, de l'Agriculture et des Sports ont lancé pour la rentrée 2018, un appel d'offre national pluriannuel pour encourager le développement de la continuité éducative dans la pratique sportive des jeunes notamment pour ceux en situation de handicap.

#### Plusieurs actions sont organisées :

- Journée nationale du sport scolaire qui a lieu tous les ans le 27 septembre
- La semaine olympique et paralympique permet d'associer des pratiques physiques et sportives à l'enseignement moral et civique. C'est l'occasion de travailler des thématiques telles que le fair-play, les valeurs du sport et de l'olympisme ou encore de l'égalité, de la

santé et l'inclusion des élèves en situation de handicap.

■ La journée olympique, créée en 1948, se déroule chaque année le 23 juin. Plus qu'une manifestation sportive, cette journée est organisée pour promouvoir dans le monde entier les valeurs olympiques sur la base des trois piliers "bouger, apprendre et découvrir".

Ainsi, dans le cadre de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) des activités sont proposées aux élèves. En février dernier l'école a participé à la semaine Olympique et Paralympique avec le défi tous vers Tokyo ainsi qu'une sensibilisation aux problématiques du handicap. Enfin tous les ans, l'école participe aux foulées saint-loises. En 2019 ce sont pas moins de 60 élèves qui ont pris part à cette course. Toutes ces actions sont menées avec les élèves de la classe externalisée de l'IME prouvant une fois encore à quel point le thème de l'inclusion est important.

## Centre de loisirs

### Un petit bilan des vacances scolaires

Encore une très belle fréquentation sur les deux semaines de vacances scolaires avec en moyenne 75 enfants accueillis par jour. Nous n'avons pas pu faire de sorties en raison du contexte sanitaire, mais les enfants ont pu apprécier les thèmes et activités proposés par l'équipe d'animation qui continue à se creuser la tête pour que les enfants puissent vivre de bons moments malgré les contraintes et les protocoles strictes.

**Au programme des deux semaines :** sports, jeux, expériences, activités ma-

nuelles et créatives sur le thème de l'eau, la nature, les légumes, les animaux, les continents et le street-art et Harry Potter pour les ados.

**Prochaines dates d'inscriptions pour les vacances de printemps :** du 8 au 21 mars

Démarches à faire en ligne sur le site de Saint-Lô Agglo, onglet Espace Famille. Contactez nous au 02 33 57 77 60 ou par mail : [acm.agneaux@saint-lo-agglo.fr](mailto:acm.agneaux@saint-lo-agglo.fr)

# TRAVAUX



## La nouvelle place Edmond Piedagnel

Les travaux de la place Edmond Piedagnel avancent à grand pas. La phase numéro 2 vient de débuter sur le parking de la Poste et une partie de la rue du général de Gaulle.

La phase numéro 1 s'achève. Un mur a été construit le long de la route de

Coutances, parallèlement au nouveau parking qui borde Carrefour City. Le mur est une belle réalisation et témoigne de la qualité du travail effectué par l'entreprise. Désormais vous pourrez vous garer sur ce parking en rentrant et en sortant par la route de Coutances.



## Les autres travaux

La place n'est pas le seul espace où nous effectuons des travaux. En effet, une mise en sécurité du rond-point de la rue de l'Oratoire face à l'institut est en voie d'achèvement. Après la mise en place de barrières de protection de chaque côté des passages pour piétons, nous attendons le réchauffement des températures pour mettre une signalétique stop (peinture au sol) pour ralentir les véhicules.

Le village du Joly est dorénavant interdit

aux passages des véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Pour le bien-être des enfants l'eau chaude est arrivée aux robinets des préaux de l'école Marie Ravenel.

Les tontes des haies ont repris. Cependant, côté cimetière et rue de la Petite Falaise, elles seront remplacées par de la pelouse car nous constatons une accumulation de déchets au pied des haies.

Enfin, à la Maison Médicale la rampe métallique extérieure a été rallongée pour des mesures de sécurité.





# L'ESSENTIEL

**La commune d'AGNEAUX vous propose désormais de prendre RDV à partir du site internet de la commune ([www.agneaux.fr/](http://www.agneaux.fr/)) dans le but d'effectuer plusieurs démarches en ligne :**

■ Première demande de pièces d'identité, renouvellement de votre passeport ou de votre carte d'identité ou de tout autre formalité d'état-civil (mariage, PACS, déclaration de naissance, etc...)

■ Réservation de salles municipales

■ Réservation de créneaux horaires pour le FABLAB de la médiathèque

■ Demande de RDV pour des conseils en urbanisme (établissement d'un dossier de permis de construire, de déclaration de travaux, etc...).

Nous vous confirmerons votre rendez-vous par mail ou par SMS.

## LE PAIEMENT EN LIGNE VIA PayFiP

Grâce à PayFiP, le paiement des sommes dues par l'utilisateur des services publics de la commune d'Agneaux est facilité. PayFiP permet un paiement simple, rapide et accessible, par carte bancaire (grâce au service TiPI "Titre Payable par Internet" proposé depuis 2010) mais aussi par prélèvement SEPA unique.

Le dispositif est accessible 24 h/24 et 7 jours/7, les modalités de règlement sont simples à utiliser.

**Le service est entièrement sécurisé :**

■ Pour les paiements par prélèvement, l'authentification se fait via les identifiants impots.gouv.fr, et bientôt via FranceConnect

■ Pour les paiements par carte bancaire, le recours à la norme de cryptage TLS garantit la sécurité des transactions. Une

fois qu'il a saisi les coordonnées de sa carte bancaire dans une page sécurisée et validé son paiement, l'utilisateur reçoit un ticket de paiement dans sa messagerie électronique

**L'accès au paiement en ligne peut intervenir selon deux modalités :**

■ Via le site internet de la commune ([www.agneaux.fr/](http://www.agneaux.fr/))

■ Via le site sécurisé de la DGFIP ([www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr/)).

## RAPPEL SUR LA RESERVATION DES SALLES MUNICIPALES

Il n'est toujours pas possible de réserver les salles municipales. Depuis octobre dernier, leur utilisation est strictement encadrée. Seules les réunions à caractère professionnel obligatoire peuvent s'y tenir, dans le respect des gestes barrières (gel hydro-alcoolique et port du masque obligatoires, et d'une règle de distanciation de 8 m<sup>2</sup> par personne).



## DATES DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les prochaines élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin prochains. Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale peuvent encore le faire jusqu'au 31 mars.

Si vous souhaitez participer au dépouillement de ces deux scrutins, nous vous invitons à vous rapprocher des services de la mairie.

## REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES OU ISOLÉES

Dans le cadre du recensement des personnes à risques, la loi impose aux communes de constituer le registre des personnes vulnérables ou isolées afin de pouvoir informer

et contacter celles-ci lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, catastrophes naturelles, épidémies, etc...). Il prévoit des interventions adaptées à l'urgence, pour lesquelles les maires reçoivent des instructions des préfets.

**Peuvent s'inscrire :**

Les personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile

■ Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile

■ Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile

La demande d'inscription peut être faite, soit par la personne elle-même, soit par un tiers (membre de la famille, médecin, intervenants au domicile, voisins, etc.) à la mairie ou sur le site.

## CONCOURS DES BALCONS ET MAISONS FLEURIES

Le jury passera fin juin.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant près de Maryline Lesellier (02 33 77 33 52 [marylyne.lesellier@agneaux.fr](mailto:marylyne.lesellier@agneaux.fr))

## ASSOCIATION NAAC AUTISME

Notre commune est partenaire de cette association, qui a pour objet de favoriser l'intégration des personnes autistes et d'apporter un soutien à leurs proches. Pour tout contact : [naac@laposte.net](mailto:naac@laposte.net).

Tél : 06 14 08 10 94, les lundis, mardis jeudis et vendredis de 14h à 17h.

## DATAMATRIX

Depuis le second semestre 2020, les factures des collectivités locales peuvent être payées auprès d'un buraliste. Nous avons mis en place l'intégration du codage DATAMATRIX sur les factures pour les prestations périscolaire de l'école Marie Ravenel et l'école de Musique d'Agneaux à compter de fin mars."

Agneaux express

Directeur de publication : Alain SEVÊQUE

Secrétaire de rédaction : Cyril Crespin

Comité de rédaction : Dany David, Géraldine Paing, Evelyne Massicot, Elodie Hautot, Guillaume Claye, Christophe

Fouilleul, Etienne Choisy - Crédit photos : Mairie d'Agneaux, x

Impression : Manche Repro Saint-Lô - Conception : Philippe Mauger Saint-Lô 06 08 93 71 93



[facebook.com/ville.agneaux](https://facebook.com/ville.agneaux)